

À l'intention de  
Madame le Bourgmestre  
Mesdames et Messieurs du Collège Echevinal  
de la Ville de Luxembourg

avec copie à Madame Sonja Fandel  
Service des Parcs

## **Une trame verte pour le *Lampertsbierger***

**« un maillage multi-fonctionnel »**

et

***les urgences écologiques, urbanistiques et humaines***

**le sauvetage de la biodiversité,  
la lutte contre le changement climatique,  
la reconquête de la nature en ville,  
la protection et la mise en valeur du patrimoine paysager du *Lampertsbierger*,  
la création d'espaces verts multifonctionnels : pour la mobilité douce  
pour le bien-être des citoyens**

pages 1-15

**Généralités**

**Spécificités du *Lampertsbierger***

**Le PAG et le *Lampertsbierger* / extrait de la lettre de réclamation LS ( annexe)**

**LUGA 2023 (Gartenschau / grande exposition horticole) projet de candidature**

...

### ***Mémoire élaboré par le Lampertsbierger Syndicat***

Le présent mémoire n'a d'autre ambition que d'exposer modestement les préoccupations et le ***questionnement légitime des citoyens*** et résidents concernant la mise en œuvre et la réalisation d'une trame verte dans un contexte d'efficacité optimale au regard de leur environnement naturel, des enjeux écologiques et de leur qualité de vie. Il vise à fournir des ***références significatives*** et de renseigner sur les ***spécificités du quartier*** tout en espérant de la part de la Ville la compréhension, la sensibilité aux défis écologiques et une ***réponse aux attentes des citoyens-résidents***.

*Ouverture :*

*Un jour, l'empereur de Chine Kublai Khan convoqua Marco Polo pour qu'il lui raconte les villes ;*

- *Tu a dû en traverser de toutes sortes, depuis que tu voyages !*
- *Les villes , comme les rêves, répondit le Vénitien, sont faites de désirs et de peurs, même si le fil de leur discours est secret, leurs règles absurdes, leurs perspectives trompeuses...*

*Tel est le dialogue inventé par l'écrivain Italo Calvino « Les Villes Invisibles »*

*Erik Orsenna « Désir de villes »*

### ***Interrogations***

- ◆ La Ville fait-elle le choix de réintroduire la dimension naturelle dans l'environnement urbain en développant un nouveau support écologique à la préservation de la biodiversité urbaine ?
- ◆ Vu l'émergence d'un urbanisme écologique et d'une demande de nature en ville, quelle place entend-elle donner à la nature dans ses dispositifs ?
- ◆ Quelles mesures sont préconisées pour la protection et la revalorisation du patrimoine naturel et paysager dans le quartier du Limpertsberg ?
- ◆ Quel est le scénario envisagé et quel est le degré de volonté à impliquer les habitants respectivement le *Lampertsbierger Syndicat* ?

## **GENERALITES**

### ***La trame verte et le maillage multi-fonctionnel***

« Urban greenways, humanities and social science research » les auteurs retiennent que les **trames vertes** réunissent l'écologie du paysage et la géographie humaine. La question se pose si l'expression « trames vertes urbaines » correspond à une **évolution paradigmatique de la pensée urbaine et de l'urbanisme ??** et/ou simplement à une rupture ou un infléchissement des discours concernant la nature en ville ? Ils constatent que les contributions scientifiques sur les écosystèmes et la biodiversité urbaine sont très nombreuses seulement depuis 2005. A cela s'ajoute que les trames vertes participent aussi à l'usage récréatif en ville et à la circulation des personnes.

**Le maillage vert multi-fonctionnel** combine différents types de fonctions dans un quartier afin de satisfaire au mieux les différents utilisateurs. Il est composé d'espaces verts de qualité, de parcs et d'espaces naturels récréatifs pour les enfants, les adolescents et pour les adultes, de chemins qui permettent aux piétons et aux cyclistes de se déplacer agréablement en ville, et aux plantes et aux animaux de vivre en ville.

## *Les enjeux écologiques et l'urbanisation*

### **Perte de la biodiversité**

Le patrimoine biologique urbain est soumis à une forte pression humaine croissante et les constructions et la pollution le fragilisent. Un isolement des populations animales et végétales peut mener à leur extinction. La fragmentation du paysage et l'artificialisation des sols restent des raisons majeures de la perte de la biodiversité. Il paraît donc nécessaire de favoriser le redéploiement de la biodiversité à l'aide d'aménagements urbains tels que la trame verte.

*« Die Wissenschaft bestätigt was alle ahnten : 76 Prozent weniger Insekten als 1989 leben an den Messeorten der Insektenzählung...Das Insektensterben ist eine Umweltkatastrophe . Doch die Politik verschliesst die Augen, weil sie den Sinn fürs Radikale verloren hat. Breiter Konsens und mittlere Vernunft sind ihr wichtiger als das ökologische Unausweichliche « (Die Zeit 26. Oktober 2017)*

### **Le changement climatique.**

Face aux menaces liées au changement climatique dont le réchauffement est une manifestation, une nouvelle gestion de l'espace urbain doit se mettre en place. Au sommet de Paris en 2015 ( COP21) la question se posait si on devait **lutter ou s'adapter** c.à.d. privilégier une politique d'atténuation ou une politique d'adaptation.

*Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre semble plus avantageux car « Plus la réduction des émissions de gaz à effet de serre sera importante, plus les impacts du changement climatique seront limités et moins les besoins de financement pour l'adaptation seront importants » ( Sciences Humaines No 300 février 2018)*

**Dans les quartiers la conservation et la constitution de couloirs d'air frais, les espaces verts généreux, les îlots verts rafraîchissants, les alignements d'arbres et les bassins de rétention sont des mesures supplémentaires à l'encontre du changement climatique.**

### **Pollution de l'air et santé publique**

Les villes sont devenues les acteurs clés de la mise en œuvre des politiques de développement durable et jouent un rôle majeur en matière de lutte contre la pollution et ses effets néfastes sur la santé publique. Le bilan de *l'Agence européenne de l'environnement* établit le nombre des décès prématurés du fait de la mauvaise qualité de l'air à 487.600 dans l'Union Européenne. L'agriculture urbaine, les parcs et les jardins (d'ailleurs idéalement plantés de plantes endémiques) tenant compte de la biodiversité aident à lutter contre la pollution. Un rôle particulièrement important revient aux arbres.

Par ailleurs, priorité doit aussi être donnée aux **mobilités douces** et aux **pratiques participatives** dans une lutte commune contre les causes et les méfaits de la pollution.

*Associer le climat, la pollution atmosphérique et la santé publique,  
l'urbain et la nature dans une même réflexion devient aujourd'hui  
un enjeu majeur.*

*« La pollution atmosphérique , ce « mal du siècle » ! Il faut instruire le public ! Il faut lui faire connaître le risque , plus ou moins insidieux , d'une telle situation. La santé est un bien estimable qui se défend et que rien ne peut compenser»( Pr Albert Besson, Membre de l'Académie de Médecine : Problèmes de la pollution atmosphérique. Paris 1961 !!)*

## Les arbres en ville.

La végétation ne se limite pas à une fonction esthétique. Elle a un rôle antipollution en stabilisant la quantité de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) *“Planting 20 percent more trees in our cities would double the benefits of urban forests, like pollution reduction, carbon sequestration and energy reduction, according to a study in Ecological Modelling. The authors say city planners, residents and other stakeholders should start looking within cities for natural resources and conserve the nature in our urban areas by planting more trees.”*  
( *Implementing and managing urban forests: A much needed strategy to increase ecosystem services and urban wellbeing. Ecological Modelling 2017*)

### WARUM SIND BÄUME IN DER STADT WICHTIG?

*“Wenn Bäume wachsen erzeugen sie Sauerstoff...Ein einziger Baum erzeugt soviel Sauerstoff, dass 20 Menschen genug zum Atmen haben...mit seinen Blättern oder Nadeln sammelt ein Baum jede Menge Dreck aus der Luft, zum Beispiel der Russ, der aus den Auspuffrohren von Autos oder aus Schornsteinen kommt. Pro Baum und Jahr können das mehr als 500kg Russ sein. Der ganze Schmutz bleibt in der Baumkrone hängen und wird mit dem nächsten Regen auf den Boden gespült. Bäume unterhalten sich, warnen sich und sprechen auch mit Tieren in einer Duftsprache. Und diesen Duft kannst du riechen. Das merkst du zwar nicht, aber dein Körper schon. Wenn du viel unter Bäumen spazieren gehst, geht es dir besser. Auch Bäume anzusehen tut gut,..Das haben Forscher in Krankenhäusern festgestellt. Deshalb ist es schön , wenn in den Städten so viele Bäume wie möglich gepflanzt werden”*

*Peter Wohlleben” Hörst du WIE DIE BÄUME SPRECHEN” ein Buch für die Grossen und die Kleinen*

## *La nature et le paysage en ville*

### La nature en ville

#### Die Bedeutung der Stadtnatur

Nous nous référons ici à l'excellent document « *Naturkapital TEEB DE – Stadtbericht* »  
( *TEEB- The Economics of Ecosystems and Biodiversity, a global initiative focused on « making nature's values visible*” )

*“Die Erhaltung und Förderung von Natur in der Stadt bringt grosse Synergien in Bereichen wie Infrastruktur, **Klimaanpassung** , **Gesundheit**, soziale Förderung oder wirtschaftliche Entwicklung und ist somit wesentliches Element einer nachhaltigen Stadtentwicklung.*

*Regulierende Leistungen von Stadtnatur wie **Abkühlungseffekte**, **Schadstofffilterung**, **Lärminderung** und die **Versickerungsleistungen des Bodens**...sind wichtig für die **Gesundheit und Lebensqualität der Menschen**....*

*Stadtgrün **reduziert** erwiesenermassen **Stress**...*

*Natur in der Stadt bietet Raum für Kinder und Jugendliche , sich frei zu bewegen und **Naturerfahrungen** zu sammeln.*

*Auch **urbane Gärten** sind wertvolle Naturräume in der Stadt...Austausch, Begegnung und gemeinsames Tätigsein...Selbstversorgung und Gesundheitsvorsorge”*

*Naturkapital « TEEB DE »-Stadtbericht **Ökosystemleistungen in derStadt- Gesundheit schützen und Lebensqualität erhöhen***

## **Le Paysage.**

La Convention européenne du paysage parle du « *Paysage, miroir de l'homme : Elément essentiel du bien-être individuel et social comme de la qualité de vie des populations, le paysage contribue à l'épanouissement des êtres humains ainsi qu'à la consolidation de l'identité européenne. Il participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturels, écologiques, environnemental et social, et constitue une ressource favorable à l'activité économique, avec le tourisme notamment.*

***La sensibilisation est donc une question clé afin que les citoyens participent au processus décisionnel affectant la dimension paysagère du territoire et du quartier dans lequel ils vivent. »***

## **Rôle des Jardins en Ville**

Les jardins représentent un **fort potentiel de préservation de la biodiversité** en ville.

Evoquons d'une part les *cités jardinières* et *jardins familiaux*, nés à l'époque de l'industrialisation selon la doctrine de mesures sanitaires « lumière, air, soleil et exercice physique » et les *jardins communautaires* issus à New York vers 1970 du mouvement « urban gardening », une manifestation par des « jardiniers-guérilla » à l'encontre de la ville bétonnée.

D'autre part, individuellement, certains petits jardins peuvent être aussi riches en termes de biodiversité que les grands jardins. La contribution des jardins privés dans la préservation de la biodiversité a été démontrée en Angleterre . Il est alors nécessaire de sensibiliser et questionner les jardiniers-amateurs sur leurs pratiques par rapport à la préservation de la biodiversité. Les jardins privés sont à protéger et ne doivent pas céder à des projets de construction.

*Nous renvoyons également dans ce contexte à l'excellent « Mein Taschenbuch 2018 » édité par la Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer*

## **Les Ilots Intérieurs**

Ces espaces verts, composés souvent de jardins jouent le même rôle que décrit ci-dessus. Ils sont à conserver et à développer voire à restaurer ( voir « Kannerland » et sa proximité avec le préscolaire du Tramsschapp))

## **SPECIFICITES du /pour le LIMPERSBERG**

La réalisation d'une trame verte pour le quartier du Limpertsberg rend indispensable une relecture du quartier du Limpertsberg et de son développement. Le plan Stübben se voulait respectueux du patrimoine paysager. Une relecture des étapes ultérieures du développement urbanistique du quartier révélerait les manquements d'un urbanisme ignorant des indications d'un développement harmonieux et déjà écologique à l'époque des urbanistes du début du XXe siècle.

*« Les PAG de VAGO et JOLY : L'aménagement et la construction du plateau ne prennent pas en compte la topographie de ce dernier et ne se soucient guère de leur influence sur le plateau et le paysage urbain global. Ils se font selon une logique de proximité au centre-ville et de gain facile d'un maximum de terrains à construire.*

*Vago* prévoit de nouveaux quartiers sur les bords ouest, nord et nord-est du plateau, à l'emplacement des derniers espaces libres et champs agricoles du plateau. **Les espaces verts sur le plateau se trouvent ainsi considérablement réduits.** Au niveau de son plan, Vago ne donne pas d'informations par rapport aux aménagements paysagers ou à l'espace public, qui se limite à l'existant. Les espaces verts sur le plateau manquent de qualité et ne constituent pas de véritables espaces de loisir. Le plan Vago est développé dans une logique d'obtention d'un maximum de terrains à construire, de liberté de l'initiative privée et de contention des dépenses financières de la Ville. La version retravaillée de 1983 n'amène pas de véritable modification pour le quartier Limpertsberg.

Bien que le plan *Joly* amène des modifications au niveau du zonage du plateau de Limpertsberg, il ne contient **pas d'information au niveau des aménagements paysagers** et de l'espace public du plateau. A part de préserver une fine bande verte du plateau, il ne prend en compte ni la topographie du plateau, ni le site en général.

Par opposition au front construit de l'Allée Scheffer, les bords du quartier se diluent face à la classification des flancs est et ouest comme secteur d'habitation. Les espaces verts à l'intérieur du plateau sont conservés à l'exception du dégagement au nord du plateau qui est remplacé par une zone verte en rapport avec le cours universitaire. »

Recherches par Stéphanie Ansay : Le Site et le paysage dans la Ville de Luxembourg à travers l'Exemple du Développement Urbain du Quartier du Limpertsberg (Service des Sites et Monuments Nationaux)

## **2016 Le PAG et le LIMPERTSBERG**

Nous estimons qu'un rappel de différents documents liés à la refonte du PAG et les engagements de la Ville dans le cadre du nouveau PAG voté, est un support indispensable pour mieux comprendre le projet de **trame verte** et orienter le citoyen en se basant sur les directives de la Ville. La lettre de réclamation du *Lampertsbierger Syndicat* est à prendre en considération, ainsi qu'une lettre EES/SUP concernant le *Roudebierg*.

***Dans son rapport de présentation du projet de Plan d'Aménagement Général du 13 juin 2016 la Ville de Luxembourg retient et s'engage :***

- ◆ ***de garder, voire améliorer la qualité de vie des habitants,***
- ◆ ***de redonner aux habitants la place qui leur revient dans la ville et leur quartier,***
- ◆ ***d'éviter l'étalement dans le paysage et de mettre en valeur les trames vertes***
- ◆ ***de créer des parcs et des trames vertes le long des ruisseaux et dans les grands projets, de favoriser l'accessibilité des espaces publics des quartiers, des parcs et des trames vertes comme zone de récréation de proximité et comme élément clé du réseau piéton,***
- ◆ ***la sauvegarde des biotopes existants à l'intérieur des quartiers,***
- ◆ ***de mettre en valeur les espaces publics existants,***
- ◆ ***la plantation d'arbres le long des rues et grands axes,***
- ◆ ***de créer plus de terrains de sports multifonctionnels,***
- ◆ ***de conserver les grands espaces verts à proximité de l'agglomération,***
- ◆ ***de créer et valoriser des trames vertes...***
  - afin d'améliorer l'accessibilité des espaces verts récréatifs et de***
  - respecter les aspects écologiques et climatiques du développement urbain***
- ◆ ***le maintien et le développement d'un réseau de biotopes au niveau local, afin de préserver la biodiversité en milieu urbain***

consulter :

*Lettre de réclamation du Lampertsbierger Syndicat*  
*Lettre EES/SUP / Roudebierg annexée*

## Les efforts du Lampertsbierger Syndicat

Notre quartier possède des singularités qui, reconnues et valorisées, contribuent à la mise en œuvre et au succès d'une trame verte multifonctionnelle. Depuis de nombreuses années le *Lampertsbierger Syndicat* se fait fort pour un « **quartier vert** ». Des documents joints ou évoqués tentent d'exposer les projets réalisés sur initiative et avec le concours du LS. Le syndicat défend la revendication légitime des citoyens du quartier du Limpertsberg : sauver les résidus du patrimoine vert et naturel et de refaçonner leur quartier dans le respect d'un environnement naturel et vert généreux. La valorisation de leur patrimoine paysager restant et le redéploiement de la biodiversité seraient assurés grâce à une trame verte et un maillage multifonctionnel.

### *Consulter*

- *Le circuit auto-pédestre vum Lamperbiereg ( Roger Gaspar du Lampertsbierger Syndicat)*
- *RosaLi circuit thématique de la Ville qui fait une lecture du patrimoine rosier, culturel et architectural du Limpertsberg ( 2006/07 concept Lampertsbierger Syndicat)*
- *Demande et diverses démarches par le Lampertsbierger Syndicat auprès de la Ville pour une piste cyclo-pédestre intégrée dans une ceinture verte ( dossier « DécouVerte ») ( réunions de travail avec le Service des Parcs)*
- *Projet « Westpist » avec participation au « Klimaconcours » mai 2018 : projet pour la création d'un chemin traversant des espaces verts et le parc Neuman, combinant piste cyclable et promenade*

## ESPACES NATURELS ET VERTS , ILOTS INTERIEURS et JARDINS

### *Inventaire et état des lieux*

Le *Lampertsbierger Syndicat* prend la liberté de vous soumettre une liste non-exhaustive de lieux qu'il estime devoir être englobés dans une trame verte. Des observations et remarques pourraient servir de renseignements et de propositions aux fins de l'élaboration d'une trame verte et d'un maillage multifonctionnel qui correspondront aux enjeux écologiques et aux attentes des résidents.

Dans l'inventaire une attention particulière est à porter à la **valeur paysagère** du site du **ROUDEBIERG**, à savoir du secteur qui s'étend depuis les murs historiques, dotés d'une biodiversité retraçable, vers la descente derrière l'ambassade de Turquie

Afin de sensibiliser la Ville pour la conservation de ce site nous nous référons à la lettre EES/SUP ( jointe) et à la lettre de réclamation du L/S. De plus ce site pourrait entre autre être aménagé afin d'offrir aux jeunes la possibilité de faire des « Naturerfahrungen » avec proposition d'un thème.

Ce site est également englobé dans le projet « Westpist » élaboré par le L/S, combinant piste cyclable et promenade .

Voir annexes : Liste et état des lieux des espaces naturels et verts

PAG et lettre de réclamation du *Lampertsbierger Syndicat*

Lettre EES/SUP Roudebiereg

Projet « WESTPIST »

## LES INCONTOURNABLES

Pour une trame verte digne de ce nom nous renvoyons aux généralités exposées ci-dessus .  
Une **relecture du quartier et de ses spécificités** tout comme **l'inventaire des lieux** dressé par le LS, nous semblent un pré requis qui pourrait être précieux, voire indispensable pour l'élaboration d'une trame verte selon des **données fixées et communiquées** aux citoyens-résidents. Enfin **l'implication des citoyens** est une garantie pour la promotion et la pérennité d'une trame verte.

### **Gartenschau 2023 / candidature et participation du quartier *Lampertsbierg***

Le *Lampertsbierg* , jadis jardin de la Ville et célèbre pour ses roses exportées dans le monde entier, mérite de pouvoir participer à ce grand événement. Aussi le *Lampertsbiurger Syndicat* encouragé par moult sympathisants a-t-il l'intention de proposer la candidature du quartier et demander le soutien de la Ville de Luxembourg.

### **LUGA 2023 : Un projet commun avec les Autorités et les citoyens qui vise à :**

- Lancer le « Urban Gardening » dès 2018
- Sensibiliser les résidents pour les gestes écologiques , la protection de la biodiversité et les enjeux écologiques, dont le climat, en milieu urbain
- . Sauver et préserver les espaces naturels et verts, les biotopes et arbres en les mettant en valeur et servir ainsi également la cause climatique

### **Réflexions**

*«Si nous voulons réussir dans le XXIe siècle sur le plan économique , nous devons aussi apporter notre réponse au défi écologique »*

*Emmanuel Macron « Révolution »*

.....  
*« Préoccupation écologique : cette dimension humaniste de l'écologie n'est pas innée, elle s'acquiert. C'est la raison pour laquelle je ne suis pas toujours à l'aise avec le mot « environnement » parce qu'il a un côté très réducteur. Je préfère le mot « écologie » dès lors qu'il est dépolitisé et relié à son étymologie : la prise en charge d'une maison commune.*

*Il est plus que jamais nécessaire de relier le monde politique et la société civile....Désormais, certains changements s'opèrent en l'espace de quelques années...les hommes politiques, plutôt que d'ignorer les aspirations de la société civile, devraient justement s'en inspirer. »*

*Nicolas Hulot « Le Cercle Vertueux »*

.....  
*« Une cité végétale : Tel est l'un des souhaits majeurs de toutes les populations , exprimant le besoin profond des citoyens de ne pas rompre avec cette nature d'où ils sont venus il n'y a pas si longtemps...Une bonne ville , c'est autant du végétal que de la culture. »*

*Erik Orsenna « Désir de villes »*

Annexes :

- Inventaire et Etat des lieux des espaces verts et naturels du *Lampertsbierg* (1)**
- PAG extraits de la lettre de réclamation du *Lampertsbiurger Syndicat* (2)**
- PAG et la lettre SUP / *Roudebierg* (*Danièle Elvinger-Vinckel*)(3)**
- Projet « Westpist » élaboré par le *Lampertsbiurger Syndicat*(4)**

Références :

- PAG et la lettre de réclamation du *Lampertsbiurger Syndicat***
- RosaLI**, circuit thématique VdL initiative et concept du *Lampertsbiurger Syndicat*
- Dossier « DecouVerte »** en collaboration avec le *Service des Parcs*
- MeinTaschenbuch 2018 Ctf



Annexe

# Lampertsbierger Syndicat a.s.b.l.

fondé en 1973

Luxembourg, le 18 juillet 2016



Lampertsbierger Syndicat

**Au Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Ville de Luxembourg**

**Concerne : Projet de plan d'aménagement général (PAG) de la Ville de Luxembourg et évolution du quartier du Limpertsberg**

*Extraits de la lettre de réclamation du Lampertsbierger Syndicat*

## ***Trame verte et Campus Universitaire et du Lycée Michel Lucius***

*Page 2*

*Lors d'une réunion publique en date du 23 mai 2016 au Limpertsberg, l'Etat et la Ville de Luxembourg ont effectivement annoncé qu'en plus l'Université du Luxembourg (UdL), de la Waldorfschoul, des écoles et lycées étrangers mentionnés ci-avant, le Lycée technique du Centre (LTC) allait quitter le Limpertsberg. Cette décision est, en principe, à saluer. Il importe toutefois de souligner que le LS n'a jamais voulu que l'UdL quitte le quartier ! Quant à l'annonce que le Lycée Michel Lucius (LML) allait être déplacé vers l'actuel site du LTC et que les terrains ainsi libérés, en plus de ceux qui seront libérés par l'UdL, seront à l'avenir principalement destinés au logement, il importe d'émettre un certain nombre de réserves. Ainsi, le LS n'est pas convaincu qu'il soit dans l'intérêt de la partie concernée du quartier de déplacer le LML de son site actuel vers celui du LTC. En effet, le LML dispose sur son site actuel d'une **implantation de type campus, s'insérant bien dans les espaces de verdure relativement généreux qui l'entourent et le traversent en partie**, et il dispose d'un certain nombre d'infrastructures en bon état **qui pourraient bien s'insérer**, suite aux travaux de rénovation sans doute nécessaires, **dans la trame verte à définir** (voir plus bas). Au contraire, le LTC constitue, si on y ajoute encore le Lycée Vauban et l'ancien couvent, un îlot d'une taille non négligeable, de forme plutôt rectangulaire, largement construit avec des bâtiments plus massifs et entouré de rues d'une densité résidentielle certaine pour la plupart. La future implantation d'habitations d'une densité adaptée aux secteurs qui l'entourent y paraît, a priori, plus logique, d'autant plus que la taille de l'îlot devrait permettre d'y **aménager les espaces de verdure nécessaires pour y assurer une qualité de vie élevée, tout en pouvant relier ces espaces à la future trame verte à définir pour la partie nord du Limpertsberg.***

*Page 5*

*Lors d'une entrevue constructive que le LS a eu avec Madame Sonja Gengler et Monsieur Laurent Langer du service de l'Urbanisme de la VdL, en date du 18 mai dernier, nous avons proposé que, suite à l'annonce du relogement de certains lycées et écoles dans la partie nord*

*du quartier (voir point précédent), la VdL procède à une étude ouverte à la participation citoyenne, dont la finalité serait de déterminer la trame verte de la partie nord du Limpertsberg (voir également nos revendications en matière de trafic au milieu de la page 3)*

*Dans ce sens, la zone HAB2 sur laquelle est superposée un PAP NO SD LI-10 (PAP Roudebierg) inscrite au projet du nouveau PAG pose problème. En effet, s'il est vrai que par rapport au PAG encore actuellement en vigueur (voir extraits du PAG ci-dessous) un certain nombre d'espaces verts supplémentaires apparaissent, il n'en demeure pas moins que les espaces de verdure prévus derrière l'ambassade de Turquie et le PAP en question sont insuffisants en largeur et devraient être prolongés jusqu'à hauteur des terrains de tennis classés en zone BEP ainsi qu'aux murs en pierres sèches bordant le terrain de sport de l'ancienne Ecole américaine. Ceci permettrait de prolonger par la suite cette importante coulée verte à travers le secteur occupé par le lycée Michel Lucius, l'université ainsi que l'Ecole française, respectivement l'ancienne Ecole américaine, une fois l'étude devant permettre la détermination de la trame verte terminée (voir ci-dessus). Par ailleurs, nous nous rallions entièrement aux revendications afférentes formulées dans la lettre de réclamations d'un habitant de cette partie du quartier, jointe en annexe.*

Luxembourg, le 2 août 2016

Concerne :  
Site du ROUDEBIERG

A Madame le Bourgmestre  
de la Ville de Luxembourg

Hôtel de Ville  
L-2090 Luxembourg

Lettre recommandée et courrier électronique

**Concerne : Nouveau PAG de la Ville de Luxembourg**

**Réclamation**

**SUP/ EES**

(Lettre complémentaire à la lettre de réclamation du *Lampertsbiurger Syndicat*)

Madame le Bourgmestre,

Par la présente je m'empresse de vous soumettre une série de réclamations ayant trait au nouveau PAG actuellement en voie d'instruction de la Ville de Luxembourg, et plus particulièrement à l'Evaluation environnementale stratégique.

Le document PAG / Rapport de présentation du 13 juin 2016, élaboré conformément à la loi modifiée du 14 juillet 2004, mouture 2011, est accompagné par une « Evaluation Environnementale Stratégique / Strategische Umweltprüfung » (EES/SUP) élaborée par le bureau d'études Oeko-Bureau.

partie 1 ( mars 2015)

partie 2 ( juin 2016)

La présente lettre de réclamations s'occupera plus particulièrement de la zone RoudebiERG et du PAP NQ RoudebiERG et les servitudes – urbanisation projetées.

### **Zone du RoudebiERG**

Le PAP NQ RoudebiERG ( voir document SD n. LI-10) retient uniquement deux biotopes protégés par l'article 17 :

- Un arbre fruitier sur la limite Nord
- Un alignement d'arbres sur la partie Sud ( 1)

Le document « EES/SUP du Oeko-Bureau dresse une liste de biotopes à conserver ( B 1 à B 12 ). Comme dans le PAP ( SD n.LI - 10) RoudebiERG la liste des biotopes n'est pas exhaustive, il s'avère indispensable de communiquer la liste complète de tous les biotopes présents sur la zone et particulièrement sur *l'espace de verdure qui s'étend derrière l'ambassade turque jusqu'à la hauteur des terrains de tennis classés en zone BEP, ainsi qu'aux murs en pierre sèche bordant le terrain de sport de l'ancienne Ecole américaine.* ( dans la présente lettre il sera surtout question de cet espace vert et naturel )

(1) Constat : 13 arbres sur 31 ont subi une très importante coupe horizontale pour motif de l'installation provisoire d'un container pour l'Ecole française /voir certificat attestant le permis de construction et affiché le 7 juillet 2016

Le document de l'Oeko Bureau «Analyse der Erheblichkeit potenzieller Umwelt- auswirkungen auf die Schützgüter betreffend Limpertsberg LIO2 » retient « hohe Auswirkung auf Schutzgut Pflanzen, Tiere , biologische Vielfalt bei unter anderem Flächenanspruchnahme , Nutzungs-und Strukturänderung »

Dans ses orientations fondamentales et en conformité avec les plans et programmes de l'aménagement du territoire, le projet PAG dit avoir choisi un **concept de mise en valeur des paysages et des espaces verts ainsi que des trames vertes, de sauvegarder les biotopes existants à l'intérieur des quartiers, de maintenir et de développer un réseau de biotopes au niveau local afin de préserver la biodiversité en milieu urbain.**

L'espace de verdure derrière l'ambassade turque jusqu'au murs en pierre sèche avec sa complexité de biotopes est également un **patrimoine naturel et culturel** ainsi qu'un **élément identitaire** du quartier Limpertsberg. Sa situation dans le paysage, sa beauté et son caractère bucolique en font un site unique

Force est de constater que la servitude « urbanisation coulée verte » prévue dans le PAP Roudebiert SD n. LI -10 , ne répond pas aux exigences de ce site et est nettement insuffisante dans les dimensions proposées. Ceci compte tenu de la complexité des biotopes présents, ainsi que de la valeur paysagère et patrimoniale de l'espace vert et naturel qui s'étend derrière l'ambassade turque jusqu'à la hauteur des terrains de tennis classés en zone BEP, ainsi qu'aux murs en pierre sèche bordant le terrain de sport de l'ancienne Ecole américaine.

## Revendications

- **Dresser et communiquer la liste complète de tous les biotopes présents.**
- **Protection de tous les biotopes existants présents et des habitats des espèces protégées**
- **Préservation de la biodiversité et prendre des mesures pour permettre à la flore et la faune locale, non seulement de survivre, mais encore de s'épanouir.**
- **Refuser toute implantation bâtie dans ce milieu avec sa végétation d'origine, d'autant plus qu'un nombre conséquent de verdure et de biotopes ont disparu depuis 2004 ( également rue de l'Avenir, sans compensation !)**
- **Refus de toute compensation pour le site Roudebiert.**
- **Conversion de la zone de servitude « urbanisation – coulée verte » en zone de « servitude –biotopes » sur toute l'étendue de l'espace vert à partir de l'ambassade turque jusqu'aux murs en pierre sèche.**

Cet espace situé dans la **trame verte projetée** et qui devrait s'étendre depuis le cimetière, traversant le parc Neuman pour rejoindre la cité jardinière Vic Hastert a tous les atouts pour concilier nature et loisirs avec la préservation, voire le redéveloppement de la biodiversité. En empruntant le chemin longeant un des murs en pierre sèche cette trame verte borde l'espace vert et naturel dont question. D'ailleurs le circuit thématique **« RosaLi » de la VdL suit ce même tracé.**

Préserver l'intégrité de cet espace vert et naturel, éventuellement avec une concertation raisonnée avec les citoyens –résidents, témoignerait de la volonté de la Ville de prioriser également la biodiversité et de reconnaître la valeur d'un accès à un milieu naturel de proximité,  *sujet hautement sensible*  pour les riverains et précieux pour la  *qualité de vie*  et  *la santé publique* .

Cette enclave préservée et revalorisée pouvant être une vitrine visant à rendre concrets les objectifs de développement durable et environnementaux, définis par la loi modifiée du 19 juillet 2004, donnant entre autres pour mission aux communes de garantir une mise en valeur harmonieuse du territoire communal et de garantir le respect du patrimoine culturel et un niveau élevé de protection de l'environnement naturel et du paysage.

#### **4. Conclusion**

Les six revendications énumérées ci-dessus s'entendent comme réclamations en vertu de l'article 13 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 par rapport au PAG de la Ville de Luxembourg qui est actuellement en phase d'instruction.

Avec l'espoir que les revendications et propositions ci-dessus seront prises en compte lors de l'établissement définitif du nouveau PAG je vous prie d'agrée, Madame le bourgmestre, l'expression de mes sentiments les meilleurs

signature

## ***Vu ailleurs***

### ***Villes et trame verte***

La prise de conscience des enjeux environnementaux et de l'importance de la nature en ville motive un grand nombre de villes à dresser des plans d'action. Nous nous limiterons à :

#### ***Strasbourg***

*A Strasbourg la trame verte aide à repenser l'urbanisme. « La métropole de Strasbourg a fait de la trame verte et bleue l'une de ses priorités de son plan d'urbanisme. Avec beaucoup de pédagogie, cet outil explique pourquoi et comment chacun, particulier ou aménageur, doit préserver les continuités écologiques. »*

#### ***Metz, Ville Jardin***

*« Par sa configuration naturelle et urbaine, la ville de Metz possède un fort potentiel « vert », préservé de longue date, y compris dans les périodes de forte expansion urbaine où la voiture dominait les logiques de fabrique de la ville....La politique volontariste en matière d'espaces verts...évolue encore aujourd'hui vers la ville nature et la ville fertile..  
....répondre à de nouvelles logiques : zéro pesticides, protection biologique intégrée, **charte de l'arbre**...Les citoyens deviennent toujours plus acteurs de leur espace quotidien, en s'appropriant les outils de la participation participative...avec plus de 40% des projets concernant les espaces verts, le premier exercice du **Budget Participatif** de la Ville de Metz en 2014 témoigne de la forte implication de nos citoyens pour la qualité de leur cadre de vie. De plus la Ville est sollicitée pour soutenir des initiatives citoyennes et associatives qui marquent une volonté d'engagement individuel et collectif pour préserver la nature urbaine. ».*

#### ***Essen « Grüne Hauptstadt Europas »***

*Essen zeigt dass der Strukturwandel zu mehr Grün in der Stadt möglich ist und wie Investitionen in den Naturschutz, die biologische Vielfalt und vor allem ins das Stadtgrün das möglich machten. Heute leben fast alle Bürger des Stadt nicht weiter als 330 meter entfernt von Grünflächen und Parks.*

#### ***Vancouver***

*Mithilfe eines 10-Punkte Plans will Vancouver bis 2020 die grünste, ökologischste und nachhaltigste Stadt der Welt werden....bis 2010 plant die Stadt 150.000 neue Bäume zu pflanzen..*

[www.gruen-in-die-stadt.de](http://www.gruen-in-die-stadt.de)

## *Lu ailleurs*

### **Cri d'alarme et Plan de sauvegarde de la Biodiversité en France**

« *Je veux sortir la biodiversité de l'ombre* » (Nicolas Hulot)

Juillet 2018 : le gouvernement français a décrété la mobilisation générale pour la sauvegarde de la biodiversité. Tout le monde est invité à s'investir et devra « prendra sa part de responsabilité » dans un combat qu'il juge aussi « prioritaire » et « universel » que la lutte contre le changement climatique.

La biodiversité est en haut de l'agenda politique ainsi que la lutte contre l'artificialisation des sols. Plus il y a d'arbres , plus on réussit à lutter contre les îlots de chaleur qui s'aggraveront avec le changement climatique.

« *nous assistons à une extinction de masse du vivant et l'humanité en est responsable. Un déclin vertigineux est observé ces dernières années.* »

Les villes vont être encouragées à augmenter de 50% leurs espaces végétalisés, travail de sensibilisation à la biodiversité sera mené. ( écoles, formation professionnelle etc et un)  
*Le Monde 6 juillet 2018*

#### Inscription dans l'article premier de la Constitution française

Environnement , Climat et Biodiversité » figureront dans l'article premier de la constitution

« ...il faut regarder la portée juridique et adapter notre droit, notre démocratie, nos institutions, aux vrais enjeux du XXIe siècle et affirmer ainsi le caractère fondamental de cette inscription avec un renforcement des lois et des actes administratifs de protection de l'environnement « selon un juriste.

*Le Monde 20 juin 201*